

📘 Cette formation est proposée par le CEREMA

Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente au changement climatique

Maîtrisez les principes d'aménagement de la voirie urbaine pour accompagner l'évolution des mobilités et concevoir des espaces publics adaptés aux usages

Mobilité active

👥 Entreprise, Collectivité

🕒 14h

Présentiel

Code module : MOBACT04

Mis à jour le : 15/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Agent ou agente de collectivités locales en charge de la voirie urbaine et des espaces publics, bureaux d'études (maîtres d'œuvre, architectes, paysagistes, ...), agences d'urbanisme et services d'aménagement

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Identifier** les enjeux multiples liés à l'aménagement de la voirie et des espaces publics urbains
- **Expliquer** les démarches et choisir les outils techniques et réglementaires d'aménagement des voiries et des espaces publics
- **Décrire** des pistes d'actions adaptées à l'évolution des mobilités et du climat

Programme

Le programme détaillé

JOUR 1 :

- Partage de la voirie urbaine et des espaces publics
 - Les nouveaux enjeux de la voirie urbaine et les nouvelles formes de mobilité
 - Les bases du partage de la voirie
 - Le dimensionnement de chaque élément du profil en travers
 - L'aménagement de la voirie en fonction des mobilités et des usages variables dans le temps
- Apaisement des vitesses
 - Le processus de modération des vitesses en agglomération
 - Les principaux outils réglementaires pour les zones de circulation apaisée
- Visite d'un aménagement de voirie
 - Diagnostic en marchant

JOUR 2 :

- Apaisement des vitesses
 - La généralisation d'une ville à 30 km/h
 - Les dispositifs d'apaisement des vitesses en milieu urbain
- Étude de cas sur la base de projets fournis par les participants
- Adaptation de la voirie à l'évolution du climat
 - Les enjeux et problématiques du changement climatique pour les voiries urbaines
 - Les leviers et stratégies d'adaptation
 - Un panorama de réalisations concrètes
- Stationnement sur l'espace public
 - Les nouveaux enjeux des politiques de stationnement
 - Les méthodes et outils pour aménager des espaces de stationnement pour tous

Durée

14h

Organisme de formation

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique. Il relève des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

Tarif

Prendre contact avec nos partenaires